

Le Rhône, nouvel enjeu franco-suisse

> Hydrologie
Le changement climatique amplifie les rivalités pour les usages des eaux du fleuve

> Des discussions sur sa gestion démarrent aujourd'hui à Genève
> La France veut renégocier le régime actuel, favorable à la Suisse

Aurélië Coulon

La Suisse est le château d'eau de l'Europe, et de l'eau du Rhône en particulier. Avec le changement climatique, les phénomènes de sécheresse et de crues augmentent, sa gestion transfrontalière se complique. En 2012, la Suisse et la France ont lancé le projet scientifique GouverRhône, pour étudier la gouvernance du fleuve sur une portion allant du lac Léman à la région lyonnaise. Cette étude a été pilotée par des chercheurs de l'Université de Genève (UNIGE). Les résultats sont présentés ce vendredi lors d'une réunion confidentielle à Genève devant les nombreux acteurs concernés.

Deux épisodes critiques ont motivé le lancement de GouverRhône. En 2011, à cause de la forte sécheresse, la centrale nucléaire française du Bugey, située à 34 km de Lyon, a connu des difficultés à assurer son système de refroidissement et a été forcée de réduire sa production d'électricité. Le canton de Genève avait diminué le débit du Rhône au niveau du barrage du Seujet pour maintenir le niveau du lac Léman.

En 2012, lors des «chasses sédimentaires» du barrage suisse de Verbois, des sédiments accumulés ont été relâchés dans le Rhône avec des effets sur les installations hydroélectriques et nucléaires, mais aussi sur l'environnement. A cause de ce conflit d'usage, l'opérateur français, la Compagnie nationale du Rhône (CNR), a quitté le projet GouverRhône.

Les opérateurs privés gèrent les installations énergétiques jouent un rôle central.

L'épisode de 2011 est symptomatique des rivalités portant sur les usages transfrontaliers du Rhône. Protection des riverains du lac Léman, hydroélectricité, énergie nucléaire, protection de l'environnement, irrigation et navigation sont autant d'activités qui ont besoin des eaux du fleuve. Leur coexistence risque de devenir de plus en plus problématique.

> Pour le climatologue Martin Beniston, la région du Rhône partagée entre la Suisse et la France n'est pas éparpillée par le changement climatique

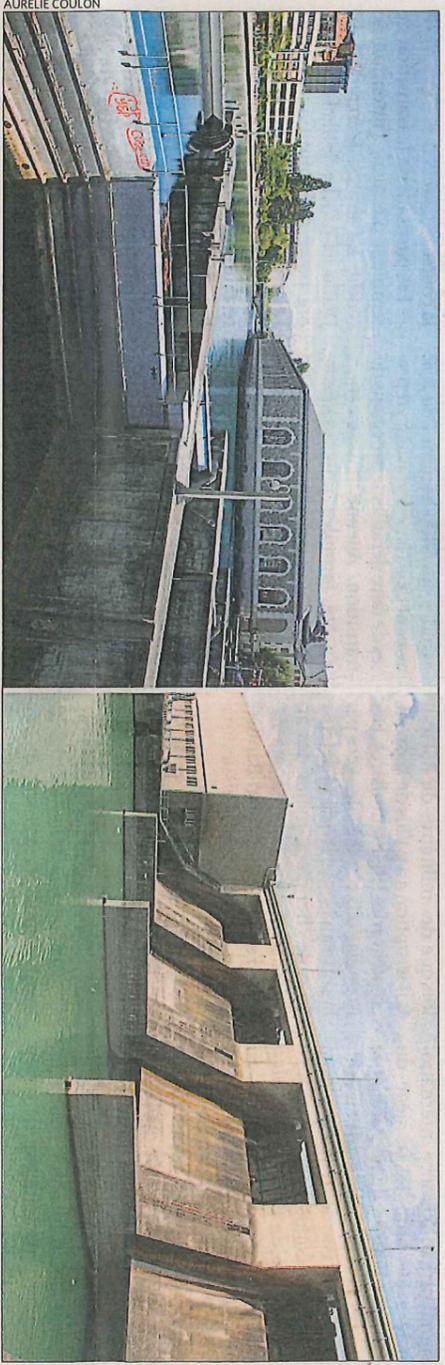
Le temps: Comment le changement climatique affectera-t-il la région du Rhône?



températures afficheront entre 1,5 et 2 °C supplémentaires, c'est-à-dire la même hausse



THIERRY PAREL



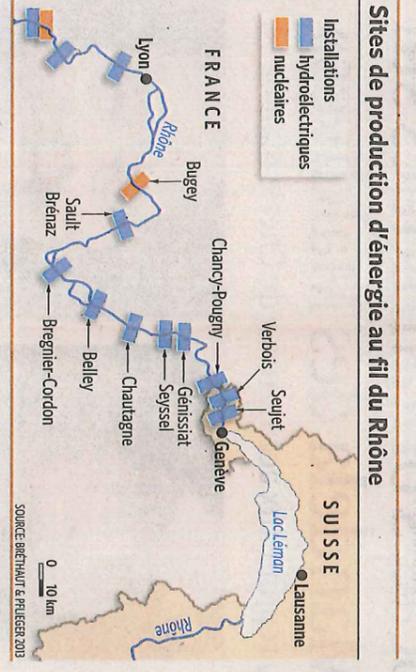
AURÉLIE COULON

Les chasses sédimentaires du Rhône (en haut) opérées par le barrage de Verbois (en bas à droite), et la régulation du débit du fleuve par le barrage du Seujet (en bas à gauche) jouent un rôle dans les rivalités pour l'usage de l'eau entre la France et la Suisse. ARCHIVES

que à cause du changement climatique. C'est pourquoi les autorités françaises ont voulu donner une impulsion supplémentaire pour engager des discussions avec la Suisse.

«Lors de la visite du président français François Hollande en avril, la ministre de l'Écologie, du Développement durable, et de l'Énergie, Ségolène Royal, a fait part à son homologue suisse de la volonté de la France d'accélérer les discussions pour aboutir à un accord-cadre, rappelle Odile Soupsion, conseillère générale de France à Genève. L'étude scientifique GouverRhône est une première étape.»

Côté français toujours, Patrick Vauterin, directeur adjoint de la Direction régionale de l'environnement, l'aménagement et le logement (Dreal) Rhône-Alpes, précise qu'un «mandat a été confié cet été au préfet du Bassin Rhône-Alpes pour mener les discussions qui débuteront ce



SOURCE: MATHIEU LA PIERRE/2010

Sites de production d'énergie au fil du Rhône

vendredi, à l'issue de la présentation de GouverRhône. Il n'y a pas encore de calendrier de travail car les interlocuteurs suisses n'ont pas été désignés.»

Les scientifiques ont mis au jour plusieurs éléments problématiques. Géraldine Pilieger, directrice de

L'effet de la hausse des températures sera amplifié par des épisodes de sécheresse. De manière générale, des Alpes au sud de Lyon, les fluctuations saisonnières seront plus marquées: hausses du débit du fleuve en hiver à cause d'une fonte des neiges plus précoce, et des étés plus chauds. Par ailleurs, les modèles prédisent aussi une amplification des événements extrêmes saisonniers, comme ce qui a été observé en début de semaine dans l'Hérault (France), où de fortes pluies ont causé des inondations. Cette tendance s'observe depuis une vingtaine d'années déjà.

—Peut-on imaginer des solutions

—Entre Genève et Lyon, le barrage suisse du Seujet et celui de Génésiat côté français peuvent contrôler les variations des débits d'eau. Mais dans le sud de la France, vers Orange, la gestion pourrait s'arrêter plus problématique. Le climat de la région provençale, sur les derniers kilomètres du Rhône, sera plus chaud et sec. Il faudra s'adapter notamment en modifiant les technologies d'usage de l'eau comme l'irrigation et le refroidissement des centrales nucléaires. De nouvelles technologies peuvent permettre à l'agriculture de réduire sa consommation d'eau de manière sensible tout en produisant autant.

Pour le nucléaire, il faut réfléchir à

débit d'eau disponible. Plus tôt on anticipe les problèmes, plus ce sera facile d'appliquer des solutions moins coûteuses en termes d'investissements.

—Le Rhône est-il l'exemple de ce que les rivalités pour l'eau concernent toutes les régions dans le contexte du changement climatique?

—Oui, elles se passent aussi ici. L'eau est une denrée plus abondante en Suisse, et de plus en plus de différences significatives avec les pays voisins se marqueront. La Suisse est dans une position plus «confortable» car située en amont, comme c'est le cas par exemple de la Turquie pour les fleuves Tigre et Euphrate,

pas les dérogations, comme la Commission du barrage hydroélectrique d'Emosson (Valais). Elle assure un droit d'eau à la France correspondant à 0,01% de la capacité totale du Léman par an, car le barrage capte de l'eau qui au lieu de se déverser dans l'Arve, est déviée vers les infrastructures hydrauliques en Suisse.

«La France et la Suisse ont une longue histoire d'accords sur la gestion de l'eau, comme par exemple la Commission internationale pour la protection des eaux du Léman», commente Patrick Vauterin. Le 10 septembre, l'Etat français et le canton de Genève ont signé un accord transfrontalier de gestion des sédiments, pour éviter que la crise de 2012 ne se reproduise.

Autre problématique mise en évidence par GouverRhône: le rôle central des opérateurs privés qui gèrent les installations hydroélectriques et nucléaires. Ainsi, la fermeture ou l'ouverture des vannes du barrage du Seujet, qui conditionne le débit du Rhône en aval, sont décidées au jour le jour par les SIG. «Le programme quotidien établi en fonction du niveau du lac, des besoins énergétiques et de la météo, est communiqué à la CNR qui ajuste sa propre activité et en de très rares cas, exprime une exigence sur le débit», explique Jérôme Barras, responsable de la production d'électricité aux SIG. «Ce programme est validé par l'Etat de Genève dans 99 cas sur 100», selon François Pasquini, directeur du Service de l'écologie de l'eau du canton. «Depuis des décennies, les opérateurs suisses et français fonctionnent en bonne intelligence», observe Jérôme Barras.

La gestion transfrontalière saussonnienne et peu coordonnée du Rhône a des avantages, selon les chercheurs. «Ce système permet de réagir rapidement et à moindre coût», commente Christian Bréthaut. Mais pour combiner de temps en temps. Avec le changement climatique, «on ne sait pas si les accords tiendront le coup face à l'aménagement des rivalités», continue le chercheur.

Aucune solution n'est apportée par les universitaires qui ont étudié divers scénarios possibles qui serviront de base aux discussions. Côté français, l'approche est claire. Selon le directeur adjoint de la Dreal, «la France aspire à un mode de gouvernance plus globale pour répondre aux multiples enjeux. Elle se réfère au cadre de la Convention internationale d'Helsinki de gestion des eaux transfrontalières, dont la Suisse est aussi signataire.»

«Pour la Confédération, la situation actuelle est satisfaisante mais la France a un certain nombre de besoins», précise Olivier Ovreney, chef de la Division hydrologique à l'OFFEV. La Suisse est ouverte à la discussion. Notre priorité reste de soutenir les cantons de l'acte de 1984 dans leur tâche de régulation des eaux du lac. Il existe des marges de manœuvre dans le cadre actuel, notamment technique, qui pourraient satisfaire les opérateurs sans nécessairement devoir tout modifier.»

Du Valais au delta du Rhône, peu d'unité

Le Rhône coule sur 812 kilomètres, des Alpes suisses au delta en France, et se jette dans la mer Méditerranée. Mais il n'existe pas de coordination globale entre les deux pays. «Les acteurs du Rhône situés en aval ne savent pas forcément ce que font ceux de l'amont et réciproquement», explique Patrick Vauterin, directeur adjoint de la Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement en Rhône-Alpes. Par exemple, au sud, les Français ne sont pas au courant du projet de 3e correction du Rhône en Valais, et inversement les acteurs valaisiens ne savent pas grand-chose du plan de protection lancé sur 25 ans par les acteurs du